

**Centres de l' OCDE**

**Allemagne**

Berlin (49-30) 288 8353

**Japon**

Tokyo (81-3) 5532-0021

**Mexique**

Mexico (52-55) 5281 3810

**Etats-Unis**

Washington (1-202) 785 6323

ALLEMAGNE · AUSTRALIE · AUTRICHE · BELGIQUE · CANADA · CORÉE · DANEMARK · ESPAGNE · ETATS-UNIS · FINLANDE  
FRANCE · GRECE · HONGRIE · IRLANDE · ISLANDE · ITALIE · JAPON · LUXEMBOURG · MEXIQUE · NORVEGE  
NOUVELLE-ZELANDE · PAYS-BAS · POLOGNE · PORTUGAL · REPUBLIQUE SLOVAQUE · REPUBLIQUE TCHEQUE · ROYAUME-UNI · SUEDE · SUISSE · TURQUIE

PAC/COM/NEWS(2004)23

Paris, le 8 novembre 2004

**Les pays de l'OCDE décident d'ouvrir les appels d'offres pour les projets financés par des crédits d'aide non liée**

Les pays de l'OCDE participant à l'Arrangement de l'OCDE relatif aux crédits à l'exportation se sont mis d'accord sur un programme pilote de deux ans qui permettra d'assurer une utilisation plus transparente et plus efficace des crédits d'aide non liée en faveur des pays en développement en invitant les entreprises désireuses de participer à des projets financés par l'aide à soumettre des offres publiques.

Les crédits d'aide non liée sont des crédits d'aide au développement qui peuvent être utilisés pour financer des achats de biens et services venant de n'importe quel pays, et non pas seulement du pays qui consent le prêt. L'accord conclu vise à assurer une concurrence plus efficace dans l'utilisation de ces crédits, de manière à permettre aux pays en développement de choisir eux-mêmes les biens et services dont ils ont besoin, aux prix les plus avantageux.

Le Président des Participants à l'Arrangement de l'OCDE relatif aux crédits à l'exportation, Mike Roberts, a déclaré que les pays concernés avaient convenu d'assurer une utilisation plus transparente de ces prêts, qui sont une forme d'aide au développement de plus en plus importante, dans l'espoir de renforcer leur efficacité et de promouvoir leur utilisation. Les Participants à l'Arrangement sont l'Australie, le Canada, la Corée, les Etats-Unis, le Japon, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, la Suisse et les 25 membres de l'Union européenne.

A compter du 1er janvier 2005, les crédits d'aide non liée d'un montant de 5 millions de DTS ou plus seront notifiés 30 jours avant le début de la période de soumission, dans le cadre d'un système qui sera administré par l'OCDE, afin de faciliter la plus large participation possible aux appels d'offres. En outre, les pays participant à l'accord fourniront chaque année des informations sur les résultats de chaque soumission. Afin de favoriser davantage encore la concurrence internationale pour la réalisation de ces projets, les participants se sont mis d'accord sur un délai de soumission minimum de 45 jours pour les projets financés par des crédits d'aide non liée.

Pour de plus amples informations, les journalistes sont invités à se mettre en rapport avec Janet West, Direction des échanges de l'OCDE (tél. (33) 1 45 24 89 10 ou [janet.west@oecd.org](mailto:janet.west@oecd.org)).

JT00173379

**OCDE Relations avec les médias**

**Demandes générales** : Tél. (33) 1 45 24 97 00 - Fax. (33) 1 45 24 80 03/94 37 · **Recherche & documentation** : Tél. (33) 1 45 24 80 88/80 89  
**www.oecd.org/media** · **Adresse électronique** : [news.contact@oecd.org](mailto:news.contact@oecd.org)

**Organisation de Coopération et de Développement Economiques**, 2 rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16, France Tél. (33) 1 45 24 82 00 - Fax. (33) 1 45 24 85 00  
**www.oecd.org**